

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 27 septembre à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 21 septembre 2023 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 36
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 40

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL est représenté par Alain COUPEAUX son suppléant, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE, Edith LANGLOIS, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Sandrine BRASIL , Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Pascal COTARD a donné pouvoir à Gérard LEGUAY, Christine SALMON a donné pouvoir à Dominique MARIE, Jérémie DESGUEE a donné pouvoir à Christian VENGEONS, Michel LE MAZIER a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE

Était absente excusée : Alain QUEHE.

Étaient absents : Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Patrick SAINT-LO, David PICCAND, François REPEL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20230927-20 : EJ_ALSH_LAC_BILAN 2022

4. Bilan quantitatif

	PETITS		MOYENS		GRANDS	
Nombre d'enfants différents ayant fréquentés l'ALSH	25	31	49	47	101	66
<i>Fréquentation par semaine</i>						
<i>Semaine 1</i>	11	11	20	17	25	17
<i>Semaine 2</i>	10	17	15	28	30	22
<i>Semaine 3</i>	15	18	33	21	35	30
<i>Semaine 4</i>	15	16	27	27	23	17

- 61 enfants par semaine en moyenne sur les 4 semaines de juillet / Août 2022 (10 enfants sur la journée du 8 juillet après l'école).
- 110 familles ont bénéficié de l'ALSH en 2022 :
 - o 55 familles de Cahagnes
 - o 47 familles de PBI (Jurques, Caumont / Aure, Seulline, Sept-Vents, Aurseulles...)
 - o 8 familles hors territoire PBI
 - o 144 enfants différents (31 petits, 47 moyens et 66 grands)

5. Bilan qualitatif

- Activités diverses : activités manuelles (bricolage, peinture, pâte à sel...), jeux de société, jeux musicaux, cuisine...
- Jeux d'extérieur : tournois sportifs, olympiades, chasse aux trésors, grands jeux, ...
- Sorties à la journée : Parcs d'attraction (Bayeux Aventure...), cinéma, plage, forêt, ferme de la commune...
- Mini-camps à la semaine pour les 11/15 ans : Mer (Bréhal), Multi-activités (Clécy & Pont d'Ouilly), Ville (Ouireham).
- Possibilité pour les 11/12 ans de s'inscrire à la journée au centre.
- Mini-camps d'une nuit à l'école pour les 3/6 ans et 7/12 ans.

6. Bilan financier

- Un déficit de 700€ pour l'association LAC.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote d'Yves PIET) décide :

- **DE VALIDER** les éléments du bilan 2022
- **D'AUTORISER** Monsieur le président à signer tout document afférent à la présente

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER



Le Président,
Gérard LEGUAY

